

LE CEB FRANÇAIS n'est pas plus dur QUE LE CEB BELGE

▶ Les examens de fin de primaire en Belgique et en France sont bien différents

▶ Nelle, élève de sixième dans une école primaire de la région de Charleroi, a passé pour nous l'examen de fin de primaire organisé en France. L'équivalent de notre CEB belge. Objectif : comparer les deux examens, déterminer si l'un est plus difficile que l'autre, tenter d'estimer - via ce comparatif - les différences de niveau entre les élèves de primaires français et leurs homologues belges.

Résultat des courses : le CEB belge n'a rien à envier à l'examen de fin de CM2 en France. C'est plutôt la manière dont est évaluée la matière qui les distingue.

MEILLEURE PREUVE, Nelle a obtenu une cote de 84,8 % à l'épreuve de mathématique. Bonne élève direz-vous... Mais c'est compter sans la cote obtenue lors d'un exercice réalisé en classe avec son professeur. Elle y a passé un CEB d'une année antérieure (2007) et a obtenu 65 % pour l'épreuve de nombres et opérations.

Un écart assez interpellant que Nelle commente pour nous : *"J'ai mis autant de temps à faire les deux examens, mais j'ai eu plus facile pour celui de CM2"*. Elle exprime sa facilité par le fait que *"le CEB est plus théorique, l'examen de CM2 me demandait plus de savoir-faire, d'appliquer ce que j'avais vu en classe. La pratique, c'est plus facile"*.

Effectivement, la comparaison de ces deux examens ne laisse pas de doute : leur mode d'évaluation est bien différent. Alors que le CEB évalue par neuf épreuves les compétences de l'élève en français, mathématiques et éveil, l'examen de CM2 se résume en deux épreuves (français et math). Le CEB va donc plus en profondeur

dans la matière.

Exemple concret : l'épreuve de mathématiques du CEB demande de comparer fractions, nombres à virgule et pourcentages là où l'examen de France ne demande que de réaliser des calculs de fractions avec des dénominateurs communs ou de comprendre par un dessin en combien de verres est réparti le contenu d'une bouteille.

GLOBALEMENT, NELLE confie qu'elle n'a "pas de grandes difficultés avec les fractions. Par contre, les divisions écrites avec un diviseur à virgule prennent du temps à être réalisées et sont compliquées". Voilà un exercice tout à fait nié par l'examen de CM2, ce qui ravit Nelle. "Il n'y avait que deux divisions dans cet examen et je les ai réussies toutes les deux." Le CEB oblige non seulement l'élève à réaliser des divisions plus complexes mais aussi de les comprendre et de pouvoir les analyser.

Autre élément important, l'évaluation de fin de primaire en France fait l'impasse sur la géométrie là où le CEB contient une épreuve complète dédiée à ces compétences. Au-delà de tous ces éléments, il y en a un qui a surpris Nelle : "Il y a un exercice dans le contrôle de France où on doit lire

l'heure, comme en première primaire !" Effectivement, les élèves doivent lire l'heure dans l'examen de CM2...

QUANT À L'ÉPREUVE de langue française pour les CM2, elle relève de la même matière que notre CEB. Les mêmes acquis sont mobilisés pour les deux épreuves. La différence se situe dans la manière d'évaluer. Dans le CEB, les questions de français amènent l'élève à faire des liens entre les points de matière. Une seule question demande une maîtrise tant de la grammaire que de la conjugaison. L'évaluation de France, elle, propose des questions distinctes par point de matière, elle évalue les compétences une à une.

Un exercice dans le contrôle de France où on doit lire l'heure, comme en 1^{re} primaire

Le niveau des deux épreuves reste le même, les compétences sont juste évaluées différemment. Au final, le certificat d'études de base n'est pas fondamentalement différent de sa version française, il demande juste à l'élève de réfléchir autrement.

Marie Debauche

"Le certificat d'études de base, CE N'EST PAS TRÈS DIFFICILE"

▣ Pour Sandrine, institutrice depuis vingt ans, le CEB est à la portée d'élèves de cinquième primaire

► Sandrine, institutrice de sixième primaire dans la région de Charleroi, nous a donné ses impressions sur le CEB et sa comparaison avec l'évaluation des acquis des élèves de CM2 en France.

titutrice, dont quinze ans en 4-5-6^{es} primaire. Je préfère travailler avec des grands, c'est pour cela que j'ai presque toujours enseigné dans les années supérieures de primaire."

Depuis combien de temps enseignez-vous en sixième primaire ?

"Ça fera bientôt neuf ans. Depuis la rentrée 2009, je travaille en sixième primaire. Cela fait vingt ans que je suis ins-

“Les élèves doivent apprendre à se débrouiller sans le professeur”

Que mettez-vous en place afin d'aider les élèves à réussir leur CEB ? Ces techniques changent-elles d'année en année ?

“Je fais très peu de CEB des années antérieures pour exercer les élèves. Je pense que c'est du bachotage que de faire passer aux élèves une multitude de CEB en espérant que s'ils réussissent la plupart, ils réussiront le dernier. Dans ma classe, j'en fais un seul, un peu avant le CEB. Il a pour but de montrer aux élèves à quoi ils doivent s'attendre et de leur apprendre à manipuler un portfolio. Sinon, je les mets en difficulté souvent. Je leur impose des problèmes. Le but étant de leur apprendre à manipuler des documents, à réfléchir en autonomie... Je ne prépare pas le CEB avec eux, je prépare leur entrée en première humanité. Autonomie, recherche et décroisement des matières sont les maîtres mots dans mon fonctionnement. Dans cette logique, la conjugaison est utilisée dans le but de comprendre un texte, les mathématiques pour résoudre des problèmes... Les élèves doivent apprendre à se débrouiller sans le professeur. Je ne change pas de système d'année en année. Plus le temps passe, plus je pense que les élèves ont besoin d'être en difficulté et d'apprendre à dépasser ces difficultés. Et ce n'est pas en faisant des multitudes de CEB qu'ils apprendront cela.”

Le niveau du CEB est-il bas ?

“C'est un certificat d'études de base, cela signifie qu'on évalue le minimum des compétences à maîtriser en fin de 6^e primaire. À partir du moment où on demande à l'élève d'avoir 50 % au minimum des compétences qu'il doit acqué-

rir, on ne peut pas dire que le CEB soit hors de portée des élèves. Pour moi, le CEB tel que nous le connaissons est à la portée d'élèves de cinquième primaire même si certaines questions (calculs de volume, points de grammaire, de conjugaison, de problèmes plus pointus) resteront hors de leur portée.”

Le CEB en Belgique vous semble-t-il plus facile qu'en France ?

“C'est vrai qu'il n'est pas très difficile, mais il n'est pas plus facile qu'en France non plus. La manière d'évaluer les compétences est juste différente. Ces types d'évaluations conviennent plus à certains élèves qu'à d'autres mais, globalement, on reste au même niveau d'exigence.”

Avez-vous une préférence pour un modèle d'évaluation ?

“Non. Elles ont toutes deux leurs points forts et leurs points faibles et conviennent à des enfants qui se destinent à un enseignement général. À l'heure actuelle, les enfants qui réussissent leur CEB sont obligés de suivre l'enseignement général. L'enseignement technique et qualifiant (anciennement professionnel) ne leur sera accessible qu'en 3^e ou après plusieurs échecs... Où est la motivation pour des enfants qui veulent être boucher, mécanicien, coiffeur ou boulanger ? Mais c'est un autre débat...”

Pensez-vous que le CEB permet aux élèves de se projeter dans leur avenir scolaire ?

“Je ne pense pas qu'un enfant de 11 ans se projette déjà dans un avenir scolaire. Avec l'école, l'élève découvre les choses au fur et à mesure, il découvre les matières qu'il aime ou qu'il n'aime pas... C'est le travail de l'école que de permettre aux enfants de découvrir de nouvelles choses, de se découvrir soi-même. À partir de là, ils se projeteront dans leur avenir scolaire.”

Interview > Marie Debauche

La dernière HUMEUR

D'ici une quinzaine de jours, un peu moins de 50.000 élèves de 6^e primaire passeront le premier grand test de connaissance de leur jeune vie : le CEB ou Certificat d'études de base. Français, mathématiques, éveil, etc., ces examens de fin de primaire servent à valider le passage en secondaire. À cette occasion, nous avons voulu comparer le niveau des élèves francophones de Belgique et celui de nos voisins français, si prompts à vanter leur excellence, en français surtout. Rappelons

LES ÉLÈVES BELGES N'ONT RIEN À ENVIER À LEURS VOISINS FRANÇAIS

que la France n'organise plus de grand test à identique à l'échelle nationale depuis plus de vingt ans. En lieu et place : un livret scolaire universel (LSU). Il s'agit d'un socle de compétences à acquérir, dans toutes les matières enseignées dans toutes les classes (CP, CE1, etc.). Chaque institutrice (teur) est libre d'organiser cette évaluation des acquis comme elle (il) le souhaite. En cas d'échec, le redoublement n'est d'ailleurs pas obligatoire. Il n'empêche, résultat des courses : les deux tests sont du même niveau. Nelle (en 6^e primaire dans la région de Charleroi) a même obtenu un bien meilleur score à l'épreuve de mathématiques organisée en France qu'au CEB nombres et calculs (lire par ailleurs). D'après une institutrice dotée d'une longue expérience en Fédération Wallonie-Bruxelles, les deux tests – français et belge – sont du même niveau. Tous deux jugés peu difficiles par l'institutrice !

91,18

L'an passé, 48.843 élèves de 6^e primaire ont passé leur Ceb, 44.534 avec succès. Soit un taux de réussite de 91,18 %.

74

En moyenne, les élèves ont obtenu une note de 79 % en éveil, de 74 % en français et de 73,2 % en maths.

93,11

En 2015, le taux de réussite du Ceb atteignait 93,11 %. La moyenne, sur la période 2009-2015, est quant à elle de 92,32 %.

50

pour réussir l'épreuve, l'élève doit obtenir au moins 50 % dans trois matières : français, mathématiques et éveil.

65

Au test français de mathématiques, Nelle a obtenu la note de 84,8 %. Bien mieux que sa note à l'épreuve belge équivalente : 65 %.